

Matricule	Lieu travail	Section rattachement	Nom - Prénom	Jours cotisations	N° immatriuclation SS
<b>Référence Casino</b>	<b>Référence magasin</b>	<b>Référence secteur où on travaille</b>		<b>Nombre de jours calendaires du mois concerné</b>	

Classification	Emploi	Jours rémunérés	Jours travaillés	Heures rémunérées	Heures de travail effectif	Pauses	Heures de présence
<b>Niveau correspondant à l'emploi occupé</b>	<b>Appellation de l'emploi occupé</b>	<b>Nombre de jours de travail dans le mois qui déclenche un salaire (y compris les délégations, les formations, les jours fériés, les jours de congés, les jours d'ancienneté...)</b>	<b>Nombre de jours réellement travaillé (y compris les heures de délégation, les jours de formation syndicale - hors congés, jours d'ancienneté, jours fériés...)</b>	<b>Même chose que les jours rémunérés mais ramené en heures de travail.</b>	<b>Heures de présence moins les pauses</b>	<b>Temps de pause correspondant aux heures de présence.</b>	<b>Même chose que les jours travaillés mais ramené en heures.</b>

Salaire de base				Horaires Hebdo présence pay	x heures normales hors avanta	<b>Taux journalier</b>
<b>Base brute de la rémunération</b>				<b>Nombre d'heures de travail par semaine correspondant au contrat de travail</b>	<b>Salaire horaire brut</b>	<b>Moyenne de salaire journalier</b>

### Mode de calcul du Taux journalier :

1°) un temps complet (36 h hebdo) travaillant sur 5 jours

5 jours (nombre de jours de travail par semaine)x 4,35 (nombre de semaine moyenne par mois) = 22 (arrondi de 21,75)

Salaire mensuel / nombre de jours de travail mensuel (en l'occurrence 22) = taux journalier

exemple : 1400/22=63,64

Ce taux sert (pour l'employeur) à calculer les retenues lorsque l'on a des absences (maladie, accident du travail)

2°) un temps complet (36 h hebdo) travaillant sur 6 jours

6 jours (nombre de jours de travail par semaine)x 4,35 (nombre de semaine moyenne par mois) = 26 (arrondi de 26,10)

Salaire mensuel / nombre de jours de travail mensuel (en l'occurrence 26) = taux journalier

exemple : 1400/26=53,85

Ce taux sert (pour l'employeur) à calculer les retenues lorsque l'on a des absences (maladie, accident du travail)